ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 2668

Texte de la question

L'audit des finances publiques réalisé en juillet de cette année, à la demande même du gouvernement actuel, pose très sérieusement le problème de la situation et de la nécessité de réformer les régimes spéciaux de retraites des secteurs public et parapublic. Les auteurs de ce rapport, dont l'objectivité et le courage méritent d'être salués, laissent à penser qu'il y a plus de soucis à se faire sur ces multiples régimes (une vingtaine) que sur le régime général. Leur avertissement s'ajoute à celui d'une série d'expertises concordantes. M. Pierre Micaux demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité s'il lui paraît logique et juste de continuer à imposer les salariés du privé pour financer ces régimes sensiblement plus avantageux que les leurs ; si le maintien d'une telle politique lui semble pouvoir s'intégrer dans le concept européen ; s'il ne conviendrait pas de présenter au Parlement un bilan complet de la situation de ces régimes pour en tirer les conclusions et décisions qui s'imposent d'urgence.

Données clés

Auteur : M. Pierre Micaux
Circonscription : Aube (1re circonscription) - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2668
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 septembre 1997, page 2831